



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>10436</b>	De <b>M. Michel Castellani</b> ( Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Haute-Corse )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Culture</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Culture</b>
<b>Rubrique &gt; patrimoine culturel</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Préservation et restitution du patrimoine culturel en Corse	<b>Analyse &gt; Préservation et restitution du patrimoine culturel en Corse.</b>
Question publiée au JO le : <b>25/07/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Michel Castellani interroge Mme la ministre de la culture sur la préservation et la restitution du patrimoine insulaire en Corse. Le patrimoine participe à la préservation de la culture et de l'identité d'un peuple. À cet effet, il apparaît primordial qu'une population puisse accéder à un ensemble d'éléments matériels et immatériels qui constituent, par ses spécificités, un socle de société. Aussi, de nombreux objets appartenant au patrimoine de la Corse sont conservés à l'étranger. Aujourd'hui la création d'associations comme Fighula i petri ainsi que de multiples pétitions pour le retour des objets en Corse témoignent d'un fort intérêt de la population pour la préservation de son patrimoine historique. À titre d'exemples sont notamment concernés la statuette dite « Venus de campu Fiureddu » datant du néolithique et découverte à Grossa près de Sartène au début du XXe siècle, aujourd'hui conservée à Londres au British Museum ; également, de nombreuses pointes de flèches et autres objets trouvés dans la Grotta di Lupu à Vizzavona, ou encore des objets de sépulture en bronze découverts à Carbuccia. Aujourd'hui ces objets sont conservés dans différents pays comme l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni et ailleurs alors qu'ils pourraient tout à fait être conservés dans des musées corses tels que ceux de Corte, Levie, Sartène, Bastia et autres et où la population pourrait profiter de son patrimoine historique plurimillénaire. Il souhaite par conséquent connaître les mesures que comptent prendre le Gouvernement afin de renforcer l'offre culturelle de Corse *via* des transferts de ces objets en Corse afin qu'ils soient exposés dans un lieu qui leur est idoine.